

**DEMANDE DE DÉROGATION POUR** **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT\*** **LA DESTRUCTION\*** **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \*****DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Métropole Rouen Normandie**Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **Catherine PARMENTIER**Adresse : N° **108** Rue : **Allée François Mitterrand**Commune : **Rouen**Code postal : **76100**Nature des activités : **La Métropole Rouen Normandie est une entité de l'administration publique. Elle exerce de multiples compétences, au bénéfice des habitants et de son tissu socio-culturel et économique.**Qualification : **Administration publique générale****B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE <i>Nom scientifique</i> Nom commun	Quantité	Description (1)
<b>B1 – AMPHIBIENS</b>		
<i>Rana dalmatina</i> Grenouille agile	< 5	<p>Déplacement d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens. Tous stades confondus, y compris pontes et têtards, capturés à l'aide d'une épuisette (ou haveneau demi-lune) et transportés transitoirement dans un récipient d'eau douce pour assurer leur survie.</p> <p>Dérangement volontaire : Asséchement volontaire des mares ou flaques formées suite à des intempéries afin d'éviter toute création de milieu favorables à la Grenouille agile en phase travaux.</p> <p>Destruction potentielle d'individus en phase travaux (écrasement).</p>
<b>B2 – REPTILES</b>		
<i>Anguis fragilis</i> Orvet fragile	< 10	<p>Déplacement d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens. Tous stades confondus, y compris pontes. Les individus seront placés dans un bac en plastique afin d'être déplacés.</p> <p>Dérangement volontaire : Mise en place de dispositifs vibrants pour éloigner l'espèce de la zone de travaux.</p>

		Destruction potentielle d'individus en phase travaux (écrasement).
<b>B3 – CHIROPTERES</b>		
<i>Nyctalus leisleri</i> Noctule de Leisler	< 5	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Pipistrelle commune	< 5	
<i>Eptesicus serotinus</i> Sérotine commune	< 5	Dérangement volontaire : Mise en place de dispositifs anti-retour.
<i>Pipistrellus kuhlii</i> Pipistrelle de Kuhl	< 5	Destruction potentielle d'individus en phase travaux lors de l'abattage des arbres.
<i>Myotis daubentonii</i> Murin de Daubenton	< 5	
<i>Myotis mystacinus</i> Murin à moustaches	< 5	
<b>B4 – MAMMIFERES (HORS CHIROPTÈRES)</b>		
<i>Sciurus vulgaris</i> Ecureuil roux	< 15	Déplacement d'individus par un écologue.  Destruction et/ou dérangement potentiel d'individus en phase travaux lors de l'abattage des arbres.

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

<b>C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *</b>			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Les opérations s'inscrivent dans le cadre de travaux de valorisation de la côte Sainte-Catherine, située sur les communes de Rouen et de Bonsecours (76). La portée des travaux est locale.

L'opération supervisée par un écologue permet d'assurer le sauvetage de spécimens au cours des interventions les plus impactantes de la phase travaux.

Du dérangement volontaire sera effectué concernant la Grenouille agile (asséchement des mares en formations), l'Orvet fragile (dispositifs vibrants pour éloigner l'espèce des emprises), et les chiroptères (dispositifs anti-retours sur les cavités des arbres qui seront abattus).

Un dérangement temporaire d'individus persiste en phase travaux.

Un risque mineur de destruction d'individus (par écrasement ou lors du débroussaillage et de l'abattage des arbres) persiste (éventuelles pontes notamment, et dans une moindre mesure adultes ou juvéniles).

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION \***  
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....  
.....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : **Concernant les amphibiens et poissons, un récipient d'eau douce sera employé pour le transport transitoire des individus, avant le relâcher dans un milieu favorable non impacté à proximité.**

**Concernant les reptiles et mammifères, un bac de transport en plastique sera employé pour assurer le transport.**  
Quel que soit le taxon considéré, le relâcher succèdera à la capture après quelques dizaines de minutes au plus, un soin particulier sera apporté vis-à-vis des amphibiens, sensibles à la dessication.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : **Lors des phases d'effarouchement et de défavorabilisation des emprises, les éventuels spécimens peu ou pas mobiles seront déplacés par un écologue.**  
Pendant le déroulement du chantier, lors des interventions les plus impactantes (notamment lors de la construction des plateformes et du belvédère), l'écologue supervisera l'opération et pourra stopper la manœuvre pour procéder au sauvetage de spécimens.

Capture manuelle  Capture au filet

Capture avec épuisette  Pièges

Autres moyens de capture  Préciser : **À l'aide d'un bac en plastique à bord lisse pour les reptiles et mammifères. À l'aide d'un récipient d'eau douce pour les amphibiens.**

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : **Un (à deux) dispositif(s) de répulsion par ultrason sera(ont) activé(s) au moins 12h avant la déconstruction du mur pour favoriser la fuite des individus, occasionnant une perturbation intentionnelle en vue de réduire le risque de destruction de spécimens.**

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : Aucun marquage ne sera opéré.

Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION \***

Destruction des nids  Préciser : .....

Destruction des œufs  Préciser : **Risque mineur de destruction de pontes des spécimens de reptiles et d'amphibiens mentionnés ci-avant.**

Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....

Par pièges létaux  Préciser : .....

Par capture et euthanasie  Préciser : .....

Par armes de chasse  Préciser : .....

Autres moyens de destruction  Préciser : **Au cours du chantier (durée estimative d'environ 7 à 8 mois) : circulation des engins, travaux de préparation des terrains, travaux de terrassement, etc. Risque de destruction directe d'individus.**

Suite sur papier libre

**D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....
- Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....
- Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....
- Utilisation d'émissions sonores  Préciser : **Quatre dispositifs de répulsion par ultrason sera(ont) activé(s) au moins 12h avant la déconstruction du mur pour favoriser la fuite des individus, occasionnant une perturbation intentionnelle en vue de réduire le risque de destruction de spécimens.**
- Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....
- Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : **Au cours du chantier (durée estimative d'environ 5 ans) : circulation des engins, travaux de préparation des terrains, travaux de terrassement, etc. Risque de destruction directe d'individus.**
- Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

- Formation initiale en biologie animale  Préciser : **Écologues, dont les coordonnées et qualifications seront transmises aux services de l'état lors de leur désignation par le maître d'ouvrage.**
- Formation continue en biologie animale  Préciser : .....
- Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : **Les travaux sont envisagés pour une durée estimative de 5 ans, décomposés en différentes phases. Le calendrier des travaux respectera, dans la mesure du possible, le calendrier de moindre sensibilité des espèces afin de réduire les risques d'impacts sur celles-ci.**

ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

- Régions administratives : **Haute Normandie**
- Départements : **Seine-Maritime**
- Cantons : **ROUEN 3, DARNETAL**
- Communes : **Rouen, Bonsecours**

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

- Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires
- Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Calendrier des travaux respectant dans la mesure du possible le calendrier de**

moindre sensibilité des espèces. Supervision par un écologue des interventions les plus impactantes (effarouchement, création des plateformes etc.). L'ensemble des spécimens capturés seront relâchés à proximité immédiate dans une zone favorable non impactée, dans un délai très court (quelques dizaines de minutes tout au plus).

## I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **Sans objet**

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Rédaction d'un compte-rendu par l'écologue en charge des opérations, mentionnant le nom de(s) la personne(s) ayant assuré l'opération, la date de l'action, le nombre de spécimens (adulte, juvénile, ponte) et d'espèces concernées, le lieu de sauvetage, le lieu de relâche.**

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à .....

Le .....

Votre signature

**Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,**



**Vincent PERROT**